

mécanismes capables d'empêcher la pullulation et la dissémination des germes. Or l'hôpital remplit mieux que tout autre institution ces principes de prophylaxie individuelle et sociale.

Est-ce à dire que l'hôpital doive cantonner son œuvre aux insoumis, aux indigents et aux contagieux ? Loin de nous cette pensée. Il peut et doit pourvoir au traitement des malades aux premières étapes de la maladie ; il doit par suite remplir l'office du Sanatorium.

D'abord faisons justice de cette appréhension malheureusement trop répandue que le voisinage, à l'hôpital, d'un malade contagieux est un danger pour celui que la maladie a légèrement touché. Rien de plus faux que cette croyance et c'est heureux ; ce serait douter des mesures prophylactiques qui sont les bases mêmes du traitement actuel. C'est une cruauté envers le malade et une injustice envers ceux qui se dévouent à l'œuvre de l'hospitalisation. Je ne saurais trop le répéter, le malade cesse d'être contagieux le jour de son entrée à l'hôpital. Les précautions de tous les moments, l'hygiène rigoureuse auxquelles il lui va falloir se soumettre ne tariront pas la source d'infection, mais c'est une source devenue par elles virtuellement stérile.

* * *

L'hospitalisation du tuberculeux est un problème des plus insolubles, réplique-t-on partout, et on ne manque pas de dire que le médecin soulève beaucoup de problèmes pour n'en résoudre aucun. On devrait ajouter que ces problèmes sont pour la plupart d'ordre social. Ils ne rencontrent jamais la faveur populaire qu'ils gênent dans leur application, ni celles de gouvernement dont ils sollicitent un appui moral qu'on donne avec largesse et l'assistance pécuniaire dont on est plus parcimonieux. Mais la réaction s'opère.